

INFORMATION GÉNÉRALE - CHAMPIONNATS DU MONDE UCI DE CYCLISME HANDISPORT 2007 20-28 août 2007 - Bordeaux, FRA

L'objectif de ce document est de fournir aux membres l'information relative aux mécanismes selon lesquels l'Association cycliste canadienne (ACC) fera la sélection de ses athlètes pour les Championnats du monde de paracyclisme 2007.

- Cette sélection est ouverte à tout athlète qui détient, au moment de la mise en candidature, un passeport canadien ou une licence de course internationale UCI, et qui est membre en règle de l'ACC, d'une association sportive provinciale, de l'UCI et du Centre canadien pour l'éthique dans le sport.
- Afin de pouvoir participer à un championnat du monde ou de pouvoir être considéré sur la liste de l'équipe nationale 2008 de l'ACC, l'athlète doit prendre part aux Championnats canadiens sur route 2007 pour la sélection dans les épreuves sur route des Championnats du monde de paracyclisme 2007. De même, l'athlète doit prendre part aux Championnats canadiens sur piste 2007 pour la sélection dans les épreuves sur piste des Championnats du monde de paracyclisme 2007. *Exception peut éventuellement être faite en cas de blessure, maladie ou autre circonstance atténuante, sur approbation du Comité de haute performance (CHP). L'athlète devra soumettre une demande par écrit dans le mois précédant les Championnats canadiens 2007, comprenant les informations/preuves requises pour justifier sa non-participation. La requête est sujette à l'approbation écrite du Directeur des programmes de haute performance.*
- L'ACC confirmera la sélection finale après les Championnats canadiens sur piste 2007, sur approbation du CHP.
- Une fois la sélection finale pour les championnats du monde établie, l'athlète sélectionné est dans l'obligation de participer à tout programme de préparation finale qui lui est destiné, faute de quoi il pourra être remplacé par un autre athlète à cet événement.
- Au cas où le niveau de performance des athlètes ou équipe(s) d'une discipline donnée n'est pas considéré comme suffisant pour participer aux Championnats du monde, l'ACC se réserve le droit de :
 - Réduire le nombre d'athlètes sélectionnés pour les championnats du monde dans telle catégorie
 - Ne pas sélectionner de délégation d'athlètes à des compétitions majeures ou
 - Ne pas couvrir les dépenses de ces athlètes.

Tout litige sera réglé en vertu de la Politique d'Appel de l'Association canadienne de cyclisme.

INFORMATION GÉNÉRALE - CHAMPIONNATS DU MONDE UCI DE CYCLISME HANDISPORT 2007 20-28 août 2007 - Bordeaux, FRA

Procédure de sélection :

La sélection aux Championnats du monde de paracyclisme 2007 sera établie en fonction des critères définis dans la section suivante, dans l'ordre où ils apparaissent dans ce document. Tout athlète souhaitant être sélectionné pour les Championnats du monde de paracyclisme 2007 doit avoir atteint au moins l'un des standards indiqués dans l'Annexe A ou avoir été médaillé aux Championnats du monde UCI de paracyclisme 2006.

Les standards de temps présentés dans l'Annexe A ont été fixés en prenant la moyenne du temps des trois premiers coureurs, multipliée par 105 %, pour arriver à un standard international. Ce standard international s'est vu ajouter un indice de correction de 103 %, afin de refléter la différence entre les pistes canadiennes et celles de calibre international, pour arriver à un standard canadien sur piste de 103 %.

Les standards pour le contre-la-montre sur route et pour la course sur route représentent un résultat dans la première moitié du classement, basé sur les temps réalisés aux Championnats du monde UCI de paracyclisme 2006. Dans le cas de circonstances extrêmes (température, parcours), on peut ajouter un indice de correction aux résultats finaux du contre-la-montre sur route. Les critères de sélection ne le reflètent pas, car cela s'effectuerait sur le site même.

Critères de sélection :

Quinze (15) athlètes canadiens seront sélectionnés pour les Championnats du monde de paracyclisme 2007, comme suit :

1. Tout athlète médaillé aux Championnats du monde UCI de paracyclisme 2006 (sans limite du nombre d'athlètes) sera nommé sur l'équipe.
2. Tout athlète ayant atteint au moins l'un des standards de temps figurant dans l'Annexe A. L'athlète dépassant un standard avec le pourcentage le plus élevé sera sélectionné en premier. Un athlète qui atteint un standard sur piste ou dans le contre-la-montre sur route sera considéré avant tout autre athlète qui a atteint uniquement le standard dans la course sur route.
3. Le Choix du Comité peut sélectionner jusqu'à cinq (5) autres athlètes, selon les considérations suivantes :
 - a. Potentiel de performance de l'athlète
 - b. La procédure de qualification aux Jeux Paralympiques met l'emphase sur la diversité
 - c. L'apport que cette sélection va procurer au développement personnel de l'athlète
 - d. Restrictions budgétaires

Veillez noter que trois (3) athlètes maximum seront sélectionnés par classe, le total d'athlètes sélectionnés selon les critères N^o1 et N^o2 ne dépassant pas dix (10) athlètes.

Dans des circonstances exceptionnelles, l'ACC se réserve le droit d'étendre la sélection de l'équipe à un maximum de dix-sept (17) athlètes.

ANNEXE A

STANDARDS PISTE			
Hommes	Poursuite	Kilo contre-la-montre	200m lancé
Tandem	04:53.6	01:10.3	11.8
Amp. LC1	05:14.4	01:15.6	--
Amp. LC2	05:14.2	01:17.0	--
Amp. LC3	04:18.4	01:26.7	--
Amp. LC4	04:34.8	01:31.8	--
CP Div 1	--	--	--
CP Div 2	--	--	--
CP Div 3	04:13.4	01:23.3	--
CP Div 4	04:01.3	01:17.1	--
HC A	--	--	--
HC B	--	--	--
HC C	--	--	--
Femmes	Poursuite	Kilo/500 - contre-la-montre	200m lancé
Tandem	04:03.3	01:19.1	--
Amp. LC1	04:14.9	42.0	--
Amp. LC2	04:37.2	45.9	--
Amp. LC3/4	04:49.0	49.6	--
CP Div 3	04:49.0	49.6	--
CP Div 4	04:37.2	45.9	--

ANNEXE A (suite)

STANDARDS ROUTE		
Hommes	Contre-la-montre individuel	Course sur route
Tandem	44.4 km/h	Vainqueur
Amp. LC1	39.1 km/h	Vainqueur
Amp. LC2	37.3 km/h	Vainqueur
Amp. LC3	37.2 km/h	Vainqueur
Amp. LC4	36.9 km/h	Vainqueur
CP Div 1	24.3 km/h	Vainqueur
CP Div 2	31.9 km/h	Vainqueur
CP Div 3	36.9 km/h	Vainqueur
CP Div 4	39.5 km/h	Vainqueur
HC-A	28.7 km/h	Vainqueur
HC-B	32.2 km/h	Vainqueur
HC-C	33.5 km/h	Vainqueur
Femmes	Contre-la-montre individuel	Course sur route
Tandem	39.4 km/h	Vainqueur
Amp. LC1	38.4 km/h	Vainqueur
Amp. LC2	36.0 km/h	Vainqueur
Amp. LC3/4	33.8 km/h	Vainqueur
CP Div 1	24.3 km/h	Vainqueur
CP Div 2	24.3 km/h	Vainqueur
CP Div 3	33.8 km/h	Vainqueur
CP Div 4	36.0 km/h	Vainqueur
HC-B	29.7 km/h	Vainqueur
HC-C	29.7 km/h	Vainqueur